TU VEUX RECEVOIR UNE FORMATION ADAPTÉE AU MONDE DU TRAVAIL

D'une durée de trois ans, la formation collégiale en techniques d'éducation à l'enfance assure une qualification théorique et pratique aux éducatrices et éducateurs de la petite enfance.

Afin de recréer le plus possible les conditions de ton futur milieu de travail, on mettra à ta disposition des locaux spécialisés bien aménagés comprenant habituellement une salle d'observation d'enfants en situation de garde. Le matériel pédagogique est moderne et les enseignants sont hautement qualifiés et motivés. Enfin, tu seras appelé à participer à des mises en situation et tu effectueras trois stages pratiques dans des services de garde.

32 établissements collégiaux offrent le programme de techniques d'éducation à l'enfance (322.A0) menant à un diplôme d'études collégiales.

La liste de ces établissements peut être consultée dans le site Web du ministère de la Famille, à la section « Travailler dans un service de garde » à la page traitant du diplôme d'études collégiales.

TU VEUX TRAVAILLER DANS UN MILIEU STIMULANT ?

L'éducatrice ou l'éducateur de la petite enfance peut travailler dans différents types de services de garde :

- les centres de la petite enfance (CPE) ;
- les garderies ;
- les services de garde en milieu scolaire.

Cette personne peut aussi agir comme responsable d'un service de garde en milieu familial reconnu par un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial.

Quel que soit le milieu que tu choisiras, tu seras en grande partie responsable de l'organisation des activités et de la gestion de ton groupe. C'est un travail où tu pourras faire preuve d'une grande autonomie.

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Bureau des renseignements :
1 855 336-8568

Site Web du ministère de la Famille :
mfa.gouv.qc.ca

Tu peux te procurer ce document dans la section du site Web du ministère de la Famille consacrée aux éducatrices et aux éducateurs de la petite enfance.

F-5248 (2019-09)

Famille Québec

ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS DE LA PETITE ENFANCE

UNE C★RRIÈRE PLEINE DE VIES !

Votre gouvernement

Québec

TU VEUX CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT DES JEUNES ENFANTS ?

C'est exactement ce qui t'attend en devenant éducatrice ou éducateur de la petite enfance !

En guidant les enfants dans leurs activités et leurs expériences quotidiennes, tu favoriseras le développement global des tout-petits et l'acquisition de leur autonomie.

Il faut dire que le rôle des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance a beaucoup évolué dans les dernières années. Leur tâche ne se limite pas à donner les soins de base, ils exercent aussi un rôle d'éducation et de socialisation auprès des enfants. Ils peuvent vraiment contribuer à améliorer leur vie et celle de leur famille.

C'est ce qui rend le travail d'éducatrice et d'éducateur aussi important et aussi valorisant !

TE RECONNAIS-TU DANS CE PROFIL ?

Le métier d'éducatrice et d'éducateur de la petite enfance fait appel à la créativité, au sens des responsabilités, à l'amour et au respect des enfants, et requiert de nombreuses autres qualités, notamment :

- le sens de l'humour ;
- la curiosité ;
- la facilité à travailler en équipe ;
- le sens de l'organisation ;
- la capacité de communiquer ;
- la résistance physique ;
- la maturité affective.

LES ÉDUCATRICES ET LES ÉDUCATEURS DE LA PETITE ENFANCE ONT LE VENT DANS LES VOILES !

Savais-tu que les services de garde sont parmi les employeurs les plus actifs du Québec ?

Selon une étude menée en 2016 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 72 % des personnes titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance de la promotion 2014-2015 occupaient un emploi à temps plein.

De plus, toujours selon cette étude, près de 97 % des finissants et des finissantes en techniques d'éducation à l'enfance qui occupaient un emploi à temps plein ou à temps partiel travaillaient dans un domaine directement relié à leur formation. Ces personnes ont donc trouvé un emploi se rapportant directement à leur domaine d'études dès leur arrivée dans le marché du travail !

Le métier d'éducatrice et d'éducateur de la petite enfance offre aussi des conditions de travail avantageuses.

- Salaire horaire pouvant dépasser 22 $ l'heure
- Possibilité d'un horaire de travail de 4 jours par semaine
- Régime de retraite très avantageux*
- Assurances collectives*
- Présence de mesures de conciliation travail-famille

*Dans les CPE et un grand nombre de garderies subventionnées.

La formation d'éducatrice ou d'éducateur peut conduire à occuper un emploi d'agente ou d'agent de soutien pédagogique, d'agente ou d'agent de conformité dans un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial ou, après des études complémentaires, de gestionnaire d'un service de garde. C'est une formation qui permet un véritable cheminement de carrière dans un domaine passionnant !